

  
**FÉDÉRATION DES CENTRES  
DE GESTION AGRÉÉS**  
2, rue Meissonier 75017 Paris  
Téléphone : 01 42 67 80 62 - Télécopie : 01 43 80 78 04



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 33es Journées Nationales des CGA et des petites entreprises

*Sous le haut patronage de Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation*

# Les centres de gestion agréés se relancent !

Confortés dans leur vocation initiale, dotés de nouvelles missions, pérennisés dans leur action : les centres de gestion agréés se relancent !

Plus de 400 participants se sont retrouvés à Paris (Mariott Rive Gauche) les 28 et 29 novembre dernier à l'occasion du congrès annuel de la Fédération des centres de gestion agréés (FCGA).

Retour sur les temps forts de l'événement.

**Pour en savoir plus : <http://www.fcga.fr> (Catégorie : Journées Nationales)**

Lundi 28 novembre, 9h30.

Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat aux PME, prend la parole devant une salle comble. Dirigeants de petites entreprises, élus et collaborateurs des centres de gestion agréés, partenaires experts-comptables, responsables des chambres consulaires, spécialistes des TPE : près de 400 congressistes, originaires de toutes les régions de France, sont présents. En pleine mutation, les CGA se posent des questions et attendent des réponses claires.

## Frédéric Lefebvre complimente les CGA...

Lui-même ancien adhérent d'un organisme de gestion agréé, lorsqu'il dirigeait une structure de conseil, Frédéric Lefebvre connaît bien le monde des CGA. « Je sais que vous êtes les partenaires incontournables des petites entreprises et je tiens à souligner toute votre utilité auprès des entrepreneurs », déclare notamment le Secrétaire d'Etat aux PME. Et de passer en revue la panoplie des services uniques apportés aux TPE par les CGA : prévention fiscale, formation continue, statistiques professionnelles, échanges et convivialité...

D'autre part, pour Frédéric Lefebvre, les centres de gestion agréés sont « l'exemple même » d'une modernisation de la relation entre l'Etat et les entreprises. « La qualité de votre intervention, les garanties qu'elle apporte sont essentielles pour les entreprises que vous accompagnez. C'est ma plus intime conviction. Je sais que certains d'entre vous s'interrogent. Je tiens à vous le dire sans ambages, vous êtes à mes yeux un modèle d'inspiration et non des intermédiaires sur l'utilité desquels on peut s'interroger », a clairement ajouté le Secrétaire d'Etat aux PME.

## ... et vante les atouts de l'EIRL

Frédéric Lefebvre s'exprime ensuite sur les derniers ajustements fiscaux apportés à l'EIRL et met en évidence les atouts de ce statut. « La protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur constitue une priorité pour moi. Il est inacceptable que les dirigeants de petites structures puissent entreprendre en se mettant en danger eux et leurs familles. Ce nouveau statut apporte une réponse adaptée à une demande déjà ancienne des entrepreneurs individuels ».

Une grande table ronde sur l'EIRL succède justement à l'intervention de Frédéric Lefebvre. Animée par Nasser Negrouche, journaliste, spécialiste des TPE, elle rassemble :

- Christiane Company, présidente de la Fédération des centres de gestion agréés
- Agnès Bricard, présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables
- Jean-Pierre Cossin, conseiller maître à la Cour des comptes, professeur associé à l'Université Paris XII
- Régis Lasselín, chef d'entreprise, représentant du Collectif des adhérents à la FCGA.

Synthèse des débats : les avantages de l'EIRL sont évidents, mais le nouveau statut manque encore de lisibilité. Il faudra un peu plus de temps pour qu'il prenne son envol. A terme, selon les intervenants, ce statut plus protecteur devrait remplacer le statut classique de l'EI. Toutefois, l'intervention d'un conseil qualifié est indispensable pour une bonne utilisation de l'EIRL.

## Christiane Company largement réélue !

A la fin de son intervention, Frédéric Lefebvre adresse ses félicitations à Christiane Company, expert-comptable à Marseille, pour la qualité de l'action menée ces trois dernières années dans le cadre de son mandat de présidente de la FCGA. « Je sais qu'il n'est pas exclu que son mandat soit renouvelé à l'occasion de ces journées, je suis pour ma part convaincu qu'elle a beaucoup œuvré pour les centres de gestion agréés que vous représentez ».

Déclaration prémonitoire puisque, à l'issue des deux jours de congrès, Christiane Company, présidente sortante, sera largement réélue à la tête de la FCGA par 15 voix contre 7. Un succès qui vient récompenser sa capacité de rassemblement, sa proximité avec les CGA et son sens

de l'intérêt général. Au cours des toutes dernières années, Christiane Company a accompagné la mutation des CGA, leur évolution vers de nouvelles missions tout en préservant leur vocation originelle : la prévention fiscale.

## Les nouvelles missions en questions

Autre temps forts de ces 33èmes Journées Nationales : le débat sur les nouvelles missions désormais dévolues aux CGA par l'administration. Les deux intervenantes de la DGFIP (Bureau GF2B), Marie-Pierre Sarrailh, directrice divisionnaire, et Valérie Perodeau, rédactrice répondent avec précision et clarté aux questions posées par Gérard Magar, président de la Commission des Etudes Juridiques de la FCGA.

Cas pratiques, situations vécues, interrogations sur les nouvelles missions de contrôle de cohérence, de vraisemblance et de concordance, compte-rendu de mission... Les élus et collaborateurs de CGA présents dans la salle adressent aussi de nombreuses questions aux deux représentantes de l'administration. Un dialogue direct et sans langue de bois qui donne pleinement satisfaction aux participants.

## 17èmes Trophées des Ailes de la TPE

Avec 26 lauréats primés dans 9 catégories différentes et 2 prix spéciaux, cette 17ème édition des Trophées des Ailes de la TPE aura été exceptionnelle. Esprit d'innovation, dynamisme commercial, investissement dans la formation des jeunes, capacité d'adaptation à la nouvelle donne : les entrepreneurs récompensés ne connaissent pas la crise ! Découvrez les lauréats 2011 sur notre site [www.fcga.fr](http://www.fcga.fr) (rubrique Journées Nationales).

**La Fédération des centres de gestion agréés en bref...**

**400 000 petites entreprises (TPE) et 114 Centres de Gestion Agréés (CGA)**

**92 % des entreprises nationales ont moins de 10 salariés**

**50 % des TPE imposées au BIC sont adhérentes à un CGA**

**Grâce à l'adhésion à un CGA, le revenu imposable de l'entreprise n'est pas majoré de 25 % !**

Le réseau FCGA créé en 1978, c'est aussi 2 000 000 d'emplois salariés et non salariés, 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 000 experts-comptables correspondants.

Les CGA, structures associatives de proximité, constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive (les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec 500 000 heures annuelles de formation).

La FCGA forme un réseau d'information et d'assistance aux TPE présent sur l'ensemble du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise.

Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques très performante.

### **Contacts presse**

**FCGA    Guylaine Bourdouleix    01 42 67 80 62    [gbourdouleix@fcga.fr](mailto:gbourdouleix@fcga.fr)**